

C 2023/8 Annexe 9: Équilibre entre les effectifs masculins et féminins et répartition géographique

Équilibre femmes-hommes au sein des effectifs

1. La FAO reste déterminée à poursuivre ses efforts en vue d'instaurer la parité femmes-hommes au sein de ses effectifs et continuera d'harmoniser son approche dans ce domaine avec la stratégie mise en place à l'échelle du système. À la suite du lancement de la Stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies, l'Organisation a élaboré un plan d'action détaillé pour la réalisation de la parité au sein de ses effectifs, adapté au contexte particulier dans lequel elle évolue et aux difficultés spécifiques auxquelles elle est confrontée en tant qu'institution spécialisée.

2. La FAO vise à parvenir à la parité femmes-hommes dans la catégorie du cadre organique d'ici à 2022 et, pour ce qui est des postes de direction, d'ici à 2024. Depuis 2012, les candidatures présentées par des femmes font l'objet d'une attention particulière lors du processus de recrutement et de nomination, qui comporte notamment l'obligation de désigner des femmes parmi les candidats retenus pour un entretien en vue de l'attribution des postes à pourvoir. À la fin de décembre 2021, le personnel féminin représentait 45 pour cent des postes du cadre organique, tandis que le pourcentage de femmes occupant un poste de direction était de 26 pour cent.

3. En particulier, dans l'objectif d'accélérer la concrétisation de la parité femmes-hommes en encourageant la présentation de candidatures féminines, la FAO a intensifié ses efforts de diffusion des avis de recrutement auprès d'un large éventail d'institutions professionnelles et d'universités. L'Organisation saisira l'occasion des départs à la retraite aux postes de direction pour recruter de nouveaux fonctionnaires en s'attachant tout particulièrement à assurer l'équilibre femmes-hommes au sein des effectifs.

Tableau 1: Effectifs féminins et masculins au 31 décembre 2021

Catégorie	Femmes	Hommes	Total	Pourcentage de femmes
Direction (DGA, SDG, D1, D2)	36	105	141	26 %
Cadre organique (P1-P5)	722	882	1 604	45 %
Fonctionnaires du cadre organique recrutés sur le plan national	101	152	253	40 %
Services généraux (G1-G7)	842	415	1 257	67 %
Total	1 701	1 554	3 255*	52 %

*incluant 29 administrateurs auxiliaires

Évolution de la représentation géographique

4. Les décisions concernant le recrutement à des postes de fonctionnaires du cadre organique recrutés sur le plan international ont toujours obéi au critère du mérite de telle sorte que l'Organisation puisse pourvoir tous les postes en engageant les candidats les mieux qualifiés. Cela n'empêche pas que conformément à l'esprit du paragraphe 3 de l'article VIII de l'Acte constitutif de la FAO, assurer une représentation géographique équitable des États Membres au sein du Secrétariat de l'Organisation continue de faire l'objet de l'attention voulue.

La méthode employée par la FAO pour déterminer la représentation géographique a été adoptée par la Conférence à sa trente-deuxième session, en novembre 2003. Selon cette méthode, 40 pour cent des postes sont attribués en fonction de la qualité de membre, 5 pour cent sur la base de la population du pays membre et 55 pour cent à proportion du barème des quotes-parts.

5. En 2020-2021, le nombre de pays non représentés, sous-représentés et surreprésentés est demeuré relativement faible. La FAO a atteint l'objectif prévu par la Conférence de la FAO, soit 75 pour cent ou plus de pays représentés équitablement au sein de ses effectifs. Au 31 décembre 2021, 80 pour cent des États Membres étaient représentés équitablement dans les effectifs de la FAO.

6. La FAO continue de concentrer ses efforts de communication en direction des candidats issus de pays non représentés ou sous-représentés, par le biais de programmes tels que le Programme des jeunes professionnels, qui a été relancé.

Tableau 2: Pays n'entrant pas dans la catégorie des nations équitablement représentées, par région, au 31 décembre 2021

Région	Pays surreprésentés	Pays sous-représentés	Pays non représentés
Afrique	Rwanda		République centrafricaine, Maurice
Asie		Chine, Indonésie, Japon, Malaisie, République de Corée, Singapour	Myanmar
Europe	Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Portugal	Israël, Turquie	Estonie, Monténégro
Amérique latine et Caraïbes	Brésil, Colombie, Équateur		Bahamas, Grenade, Sainte-Lucie
Proche-Orient	Égypte	Arabie saoudite, Émirats arabes unis	Qatar
Amérique du Nord		États-Unis d'Amérique	
Pacifique Sud-Ouest		Australie	Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Micronésie, Nauru, Nioué, Palaos, Vanuatu